

La désobéissance civile aux États-Unis et en France 1970-2014

Marianne Debouzy

2016

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

1997... L'expression « désobéissance civile » fait son apparition dans le vocabulaire de la révolte en France lors de la contestation du projet de loi concernant la surveillance de l'hébergement des étrangers. Jusqu'alors, on parlait plutôt d'insoumission. Depuis le début des années 1990, il y a eu sept éditions de l'essai d'Henry David Thoreau, *De la désobéissance civile*, cinq entre 1997 et 2011. De là, l'objet de cette étude : comment et pourquoi la « désobéissance civile », notion inspirée de la pensée américaine, s'est-elle acclimatée en France alors que nous n'avons ni la même conception de l'État, du droit, ni le même rapport au politique ni la même religion dominante que les États-Unis ? Les Français pratiquent-ils la désobéissance civile dans les mêmes domaines, avec les mêmes modes d'action, les mêmes motivations que les Américains ?

Cette étude comparative des mouvements politiques, sociaux, religieux, écologiques accompagnés d'actes de désobéissance civile dans les deux pays, contre l'armée, les O.G.M., le nucléaire, contre l'avortement, pour la défense des immigrants, des sans papiers, des sans logis et de l'environnement, met en lumière les caractéristiques des pratiques et des objectifs de la désobéissance civile en France et aux États-Unis. Elle révèle les lignes de force qui traversent les deux sociétés et la crise du politique qui leur est propre.